

## Lettre d'information n°6 – avril 2023

### GRUPE MOBILITÉ

#### Les tunnels alpins

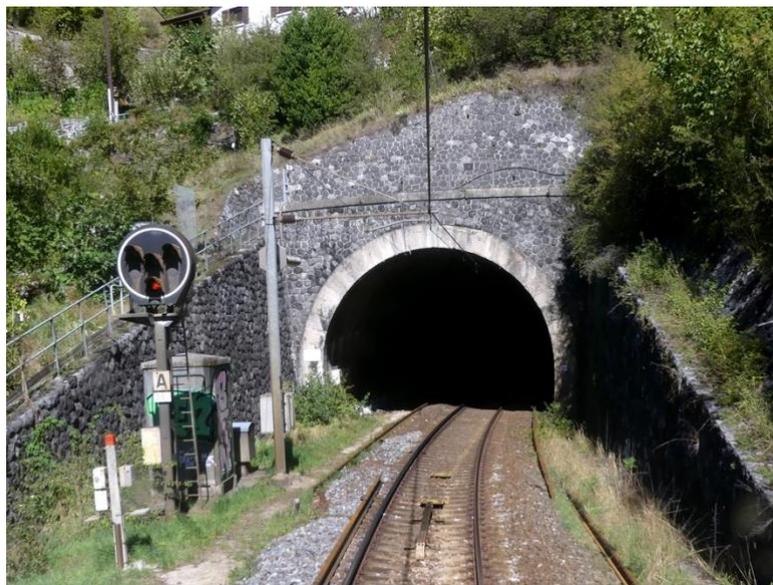
Le premier tunnel, en tant que galerie souterraine de passage creusée par l'homme pour effacer un obstacle, date de 4000 ans à Babylone. **La révolution industrielle a permis, grâce aux explosifs et aux puissantes machines mues aux énergies fossiles, les premiers franchissements des Alpes au XIXème siècle.**

Poussée par la forte augmentation des échanges de marchandises et des déplacements humains, les tunnels ont facilité des passages plus sécurisés, plus économiques, plus rapides et moins polluants que les cols alpins.

**D'abord ferroviaires jusqu'au milieu du XXème siècle,**

**les tunnels sont ensuite devenus routiers.** Depuis un quart de siècle, l'aggravation de la crise écologique pousse à un retour en force du ferroviaire. En outre, les tunnels empruntés par les trains peuvent être trois fois plus longs (plus de 60km) que les routiers en raison de leur faible pollution chimique et du moindre risque d'accidents. Cet effet taille permet de les creuser à la base des chaînes montagneuses donc de gagner du temps et de l'énergie, notamment pour le fret lourd.

**En 2023, le franchissement des Alpes par la route demeure globalement très majoritaire (68%).** Il varie fortement selon les pays (30% en Suisse contre plus de 90% entre la France et l'Italie !).



Les coûts de ces grands travaux se chiffrent en milliards. Les calendriers s'étendent sur plusieurs décennies entre la décision de faire et la mise en service. Ces deux caractéristiques en fragilisent aujourd'hui la réalisation au regard du temps politique.

### GROUPE EUROPE

## Lyon-Turin : 3 milliards d'euros d'appels d'offres pour finir les travaux du Tunnel de base du Mont Cenis

Le 20 avril dernier, à Bruxelles, TELT, le promoteur et futur exploitant du tunnel de base du Mont Cenis, cœur de la liaison Lyon-Turin, a présenté la dernière salve d'appels d'offres qui permettra de finaliser les travaux du tunnel dans moins d'une dizaine d'années.



Rappelons que la liaison Lyon Turin est composée de 3 éléments : le tunnel de base du Mont Cenis d'une longueur de 57,5 km, des itinéraires d'accès en France entre Lyon et Saint Jean de Maurienne et des itinéraires d'accès entre Susa et Torino en Italie.

**Tous les appels d'offres lancés ou annoncés par TELT depuis 2015 ont porté sur les travaux de percement du tunnel pour un montant cumulé de l'ordre de 5 Mds€. Ce sont les travaux en cours de réalisation actuellement côté français et côté italien.**

**Les nouveaux appels d'offres annoncés le 20 avril portent sur les équipements du tunnel :** les voies, les caténaires, mais aussi les systèmes de ventilation, de sécurité... Ces équipements sont d'un niveau de technicité hors normes. A titre d'exemple, le système de ventilation doit permettre de gérer l'effet de souffle et de compression que génère l'entrée d'un train à 250 km/h dans un tube du tunnel.

**Cette dernière phase d'un montant de 3 Mds€ a été présentée aux entreprises européennes lors d'un événement organisé à Train World, dans l'ancienne gare de Schaerbeek à Bruxelles.**

Pour les centaines de personnes qui depuis plus de 30 ans ont œuvré à concrétiser ce formidable ouvrage, c'est un premier accomplissement. Nous avons, durant des années, regardé avec envie nos amis suisses développer leurs tunnels de base au Lötschberg ou au St Gotthard. Nous y sommes maintenant.

**Dernier élément important pour la Savoie :** TELT, la société dirigée par l'Arch. Mario Virano dont le siège est partagé entre Chambéry et Torino, sera l'exploitant du tunnel de base du Mont Cenis durant 99 ans. Cela veut dire que des dizaines d'emplois de tous niveaux seront créés sur le territoire pour faire fonctionner au quotidien cette infrastructure.

Pour approfondir : <https://www.telt.eu/fr/appels-doffres-prochaine-phase-telt/>

## GROUPE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Conférence Savoie Nova du 6 avril 2023 : La sobriété et l'énergie

Cette conférence semble avoir atteint les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir mettre en évidence l'importance des problèmes et risques qui résultent du réchauffement climatique, l'urgence pour nos concitoyens d'en prendre conscience et de se préparer aux difficultés qui s'annoncent, tout en dessinant les voies et mesures possibles pour en atténuer les conséquences et en gérer au mieux les effets.

C'est devant un public d'environ cent personnes que cinq intervenants ont présentés leurs exposés.

- Laurent Bellet, Membre du Conseil mondial de l'Eau et Conseiller eau et énergie à la direction d'EDF
- Anne Rialhe, Présidente de l'ASDER et Gérante Fondatrice de AERE
- Nicolas Mercat, Maire du Bourget du Lac
- Rémy Saint Germain, Vice-Président de Cœur de Savoie
- Kathy Barla, Référente Isère et Deux Savoie pour les Shifters (structure décentralisée de Shift Project)

Ce niveau de participation et les réactions enregistrées depuis lors confortent notre sentiment que ce type d'évènement a toute sa place dans le débat public et nous encourage à poursuivre dans cette voie.

**Nous allons procéder à une diffusion du contenu de cette conférence sur la base de cinq modules distincts, bâtis à partir des cinq exposés, en les publiant sur le site de Savoie Nova d'ici l'été 2023 à compter de début mai.**

Chaque module comportera un "slide" d'introduction qui sera suivi de tous ceux qui ont été projetés, accompagnés des points principaux de chaque exposé et des réponses aux questions posées par l'auditoire. Chaque module sera conclu par un "slide" de synthèse.

Un questionnaire « enquête » a été envoyé aux participants à l'issue de la conférence.

Nous en communiquerons les résultats dans notre prochaine lettre d'information. Y seront également évoqués les projets qui pourraient être envisagés dans le prolongement de cet évènement.

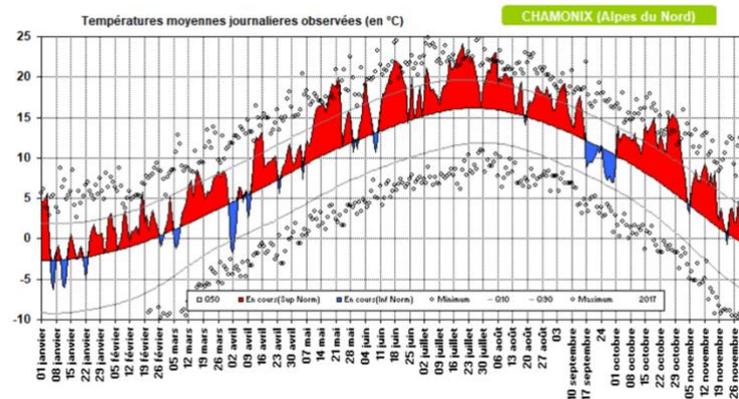
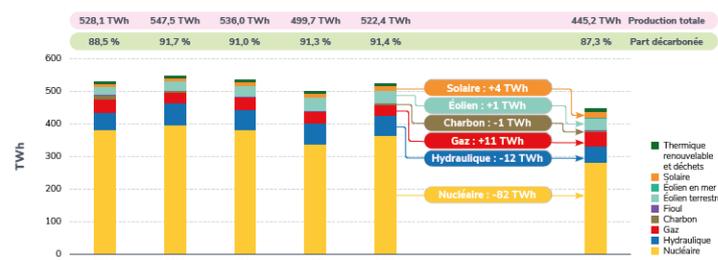


Figure 3 : Production totale d'électricité en France par source et part de la production décarbonnée



### La Sobriété, indispensable aussi pour la Biodiversité ?

#### Quelques réflexions inspirées par les récentes décisions d'interdiction des néonicotinoïdes.

Dans de nombreux domaines, l'homme doit revenir à des pratiques sobres, moins consommatrices de ressources, moins utilisatrices de produits nocifs pour la faune et la flore. Il faut réexaminer avec un œil nouveau l'équilibre bénéfices/destructions de



nombre de nos activités dans le domaine de l'agroalimentaire, depuis la préparation des sols et la production des aliments, jusqu'à leur consommation, en passant par leur conditionnement et leur acheminement.

L'actualité concernant la culture des betteraves à sucre, et la récente décision de ne plus autoriser dès cette année 2023 l'usage des néonicotinoïdes pour la protection des semences de betteraves, compte tenu de leur impact dommageable sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs, essentiels au développement de la biodiversité, doit interpeller.

Cette interdiction, décidée au niveau européen est maintenant effective après 3 ans de dérogation. La réaction protestataire des agriculteurs ne s'est pas faite attendre ! Mais ne faut-il pas aussi réagir fortement face à la disparition de près de 80% des insectes en 30 ans ?(1)

**Faut-il choisir entre la survie du métier d'agriculteur, et celle des abeilles? Certainement non !  
Un monde raisonnable ne nous permet-il pas de concilier les 2 nécessités ? Certainement oui !**

Une démarche plus sobre, réclamant moins de productivité forcée, moins d'intrants à impact négatif sur la biodiversité, s'impose.

Devant cette prise de conscience et les changements que cela induit, les agriculteurs sont mis dans une situation économique difficile, intolérable pour un certain nombre d'entre eux. Et il est trop facile de leur dire « *vous étiez prévenus ; vous aviez le temps de vous adapter* ». Un accompagnement de ces transformations est indispensable.

Il faut que tous les acteurs aient la même perception des choses, et que tous soient prêts à prendre leur part d'efforts nécessaires. Les néonicotinoïdes sont sous les feux de l'actualité, mais la question est similaire pour l'utilisation des engrais (pollution des sols, des eaux, de l'air), pour l'extension des plaines céréalières (disparition des bosquets, des haies, des oiseaux), et pour beaucoup d'autres cultures et usages des sols.

Les professionnels du monde agricole contribuent à la préservation des paysages et de la biodiversité. **Comment mieux les accompagner techniquement et financièrement dans cette période de grands bouleversements ?**

(1) [Biodiversité lutter d'urgence contre la disparition des insectes.pdf](#)